



CARTE 10– 2020 : Présentation aux Nations Unies d’une carte indiquant les limites revendiquées du plateau continental turc en Méditerranée orientale

En **mars 2020** (18.3.2020), la Turquie soumet à l'ONU une carte indiquant, au-delà de la ligne de démarcation de l'accord turco-libyen illégal, toute la zone qu'elle revendique en Méditerranée orientale. Les limites extérieures de la zone revendiquée touchent les limites extérieures des eaux territoriales de la Crète, sont adjacentes aux limites extérieures des eaux territoriales des îles de Kassos et de Karpathos et pénètrent dans les eaux territoriales grecques dans la région de Rhodes (îlots rocheux de Hina et de Paximada).